

L'association "co-LECTIF Ensemble pour la lecture" en partenariat avec le LIEPP¹ de SciencesPo

propose le projet "1, 2, 3 CP" aux directrices et directeurs des écoles élémentaires

Les éléments concernant ou compatibles avec le portage à Pontault-Combault figurent en caractères bleu.

PREAMBULE

Dans le cadre des actions éducatives menées par notre association et complémentaires de l'enseignement public, ce projet s'insère dans la démarche "Construisons ensemble une école engagée" lancée par l'Éducation Nationale à la rentrée 2022, sur le registre de la réduction des inégalités sociales et le renforcement des partenariats et des coopérations locales.

En cette rentrée scolaire, le LIEPP déploie le projet dans les académies de Paris et de Versailles et, du fait d'un partenariat depuis plusieurs années avec co-LECTIF, propose son extension dans les écoles de Pontault-Combault.

1. Objectifs du projet

Cette action vise à développer une intervention de soutien parental dans l'éducation des enfants qui cible les **classes de CP**.

Celle-ci a pour but de réduire les inégalités scolaires qui sont visibles dès les premières années de la scolarité. Le projet a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse du dispositif proposé, par le biais d'un essai randomisé mobilisant une analyse de l'évolution des compétences et des attitudes des enfants.

L'équipe de recherche a déjà mené une enquête pilote pendant l'année 2021-2022 afin d'affiner le dispositif. Des parents d'élèves de classes de GS maternelle de l'école E. Pajot ont également participé à l'une de ces séances d'évaluation.

2. Acteurs en charge du projet

Le projet est porté par le LIEPP et est réalisé par une équipe interdisciplinaire de chercheurs spécialistes des questions d'éducation, constituée de :

- Carlo BARONE (professeur en sociologie à Sciences Po)
- Grégoire BORST (professeur en psychologie du développement à l'Université Paris Cité)
- Nina GUYON (maître de conférences en économie à la National University of Singapour)
- Elise HUILLERY (professeure en économie à l'Université Paris Dauphine)

Co-LECTIF intervient en tant que "faciliteur" au niveau local.

3. Motivation du projet

Le passage de l'école maternelle à l'école primaire est une transition décisive pour la réussite scolaire ultérieure des enfants. Pour réussir cette transition, les compétences socio-comportementales sont

¹ Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques

aussi importantes que les compétences scolaires en lecture ou en mathématiques : apprendre de nouvelles modalités d'interaction en classe, devenir plus autonome, gérer la frustration des premiers échecs dans les apprentissages. Plusieurs recherches indiquent qu'**un bon départ en CP a un impact positif sur l'ensemble du parcours scolaire**.

L'investissement et le soutien parental est un levier fondamental pour la réussite de cette transition. Toutefois, le passage en CP est aussi une transition délicate pour les parents. Modification des rythmes de vie de leurs enfants, nouvelles attentes des enseignants, les devoirs : **les parents sont souvent démunis face à ces changements**, surtout ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire.

4. Le dispositif d'accompagnement des parents

Le projet propose aux familles un dispositif d'accompagnement au soutien parental dans la scolarité ciblant les **apprentissages formels et informels à la maison** : les devoirs ainsi que les activités ludiques à contenu éducatif que les parents peuvent mettre en place à la maison, telles que la lecture partagée ou des jeux de société.

La conception du dispositif repose sur des entretiens avec les enseignants et les parents de CP d'écoles REP/REP+ en Ile-de-France.

Les **contenus** du dispositif qui en résultent sont centrés principalement sur les sujets suivants : a) les enjeux et les difficultés de la transition de la maternelle au CP ; b) les bienfaits de l'implication parentale sur la réussite scolaire ; c) les activités ludiques à la maison qui peuvent nourrir le plaisir d'apprendre d) pourquoi et comment les parents peuvent valoriser les efforts des enfants et leurs apprentissages ; e) comment aider les enfants à gérer la frustration dans les apprentissages et favoriser leur sentiment d'efficacité personnelle et leur autonomie ; f) comment favoriser le contrôle de soi, les compétences cognitives et métacognitives des enfants.

Chaque famille recevra une information (de la part de co-LECTIF et à préciser avec l'équipe enseignante) au début du projet présentant le dispositif et motivant les parents à y participer activement. Les messages pour les parents seront diffusés ensuite à travers des **SMS contenant des liens vers de courtes capsules vidéo de 4-5 minutes** chacune. Cette modalité de communication via téléphone est privilégiée pour deux raisons : a) **accessibilité** : la quasi-totalité des parents a un accès internet grâce à un téléphone ou à un ordinateur ; la lecture de textes écrits (par ex. flyers) est bien plus socialement biaisée que la visualisation de vidéos ; b) les vidéos pourront être traduites en **plusieurs langues** pour les parents allophones. L'intervention se déroulera pendant 17 semaines à partir du mois de novembre 2022, avec l'envoi d'une vidéo par semaine.

5. Implication des écoles et des classes

L'équipe de recherche dispose du budget nécessaire pour mettre en œuvre ce dispositif sans **aucune charge de travail pour les enseignants que de diffuser et récupérer le formulaire d'adhésion à l'attention des parents**.

L'équipe s'occupe de préparer les vidéos, envoyer les SMS. Les écoles n'ont aucune charge financière à supporter. L'équipe de recherche s'engage à fournir un **dispositif « clés en main »**. Sur les académies de Paris et Versailles, l'équipe de recherche se rend disponible pour **se rendre dans chaque école** afin de présenter le projet aux enseignants concernés et répondre à leurs questions.



À Pontault-Combault, co-LECTIF prend en charge ce volet.

6. Évaluation du dispositif

Sur les académies précitées, le projet se déroule dans soixante écoles REP et REP+ de l'Île de France sélectionnées par l'équipe de recherche à travers un **tirage aléatoire**. Dans chaque école, toutes les classes de CP participent à l'étude et l'équipe de recherche sélectionne aléatoirement une moitié de classes concernée par le dispositif (**groupe expérimental**) tandis que l'autre moitié constitue le **groupe témoin**. Le dispositif peut être généralisé aux parents du groupe témoin dès que l'équipe a vérifié l'efficacité du dispositif. Le recours au mode de **sélection aléatoire** tient à des raisons méthodologiques (pour assurer la comparabilité entre les deux groupes d'élèves) et à des raisons d'équité (pour éviter tout choix arbitraire dans l'implication des parents).

Afin de mesurer l'efficacité de l'intervention, l'équipe de recherche réalisera des **courts entretiens individuels (15 minutes) avec les élèves** de CP en début et en fin d'année, c'est-à-dire avant et après la mise en œuvre du dispositif. Cette modalité réduit au minimum l'interférence avec les activités d'enseignement. A travers des questionnaires conçus spécifiquement pour cette tranche d'âge, l'équipe de recherche mesurera un ensemble d'attitudes et de compétences socio-comportementales des enfants. Ces données seront combinées aux résultats des élèves aux évaluations nationales concernant leurs **compétences en français et en mathématiques** en début et milieu de CP et en début de CE1.

👉 A Pontault-Combault, co-LECTIF ne procédera pas à des entretiens avec les élèves. Ce sont tous les parents des enfants de CP des classes volontaires qui peuvent être sollicités. Comme pour ses précédents projets et à fin d'évaluation, co-LECTIF pourra procéder, au cours du dernier trimestre et dans une seule école, à la distribution d'un questionnaire à l'attention des parents.

7. Autorisation parentale et clauses de confidentialité

La participation des familles est conditionnée par le retour d'un **formulaire d'adhésion** qui leur est adressé en amont de l'intervention. Ce formulaire présente le projet aux parents, leur demande de fournir leurs coordonnées de contact (téléphone mobile). De son côté, le LIEPP demande également leur consentement pour l'entretien avec leur enfant et l'accès aux données des évaluations nationales de CP et CE1.

Les restitutions du travail d'évaluation ne comporteront aucune référence au nom des écoles, des enseignants, des classes, des élèves, des parents, et ne permettront pas non plus de les identifier personnellement. Les données statistiques seront présentées uniquement sous forme agrégée. A la conclusion de l'étude, chaque école recevra le **rapport** du projet ainsi qu'un rapport spécifique concernant l'ensemble de ses élèves.

Les écoles qui le souhaitent pourront librement utiliser les matériels du projet (ex. vidéo) dans les années suivantes.

8. Calendrier prévisionnel du projet

- septembre 2022 : présentation du projet aux équipes scolaires (enseignants de CP) et aux parents
- de septembre à octobre 2022 : recueil des formulaires d'adhésion des parents
- de novembre 2022 à mars 2023 : mise en place du dispositif de sensibilisation au soutien parental dans l'éducation des enfants (envoi hebdomadaire des SMS, pour 17 semaines).
